



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Le-president-G-Comte-recidive>

Le président G. Comte récidive

!

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1985 - N° 837 - août-septembre 1985 -

Date de mise en ligne : vendredi 13 mars 2009

Date de parution : août 1985

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

A l'occasion de la rentrée du Tribunal de Commerce de Bastia, son président M. Gérard Comte a prononcé un discours particulièrement intéressant mais que nous ne pouvons pas publier in-extenso à cause de sa longueur. Nous en extrayons ci-après les passages qui nous ont semblé les plus significatifs.

« Vouloir créer des emplois est la plus monumentale « idée fausse ». Il faut bien admettre que le chômage est une conséquence des applications grandissantes du « PROGRES TECHNIQUE » exactement comme la pluie est la conséquence de la vapeur d'eau contenue dans les nuages. On ne peut empêcher ces phénomènes de se produire quand existent les conditions qui les provoquent ».

« Dès 1956, DANIEL ROPS écrivain d'athique chrétienne écrivait au sujet de l'automation « Qu'est-ce que l'automation ? » Le processus qui peu à peu et de plus en plus vite dans toutes les formes de l'activité pratique tend à remplacer le travail humain par celui de la machine. A ce moment là à moins de tuer tous les hommes il faudra bien dissocier le droit à la vie du droit au travail... L'adaptation de l'humanité à l'automation ne se fera pas sans graves crises... C'est tout un système économique et social qui est à penser en fonction de l'automation nécessaire et inéluctable, et c'est ainsi dans la mesure où ils seront capables de le penser et de s'y adapter que les peuples demain seront grands ou disparaîtront ».

Nous voyons bien que la pensée politique née de la révolution industrielle du 19e siècle est devenue archaïque : les automates et les ordinateurs sont en train de la tuer. Car il est désuet à présent de parler de l'exploitation des travailleurs puisqu'ils sont devenus inutiles, les robots travaillant à leur place dans tous les milieux, sous la pluie, dans la poussière, dans une atmosphère de four ou de glace, sur terre, sous les mers, dans l'espace.

Les véritables « damnés de la terre » ne sont plus aujourd'hui ceux qui travaillent mais ceux qui sont abandonnés sur le bord de la route par la société qui poursuit le chemin de sa transformation vertigineuse pour beaucoup trop d'entre nous. »

Et plus loin le Président COMTE donne un exemple de la stupidité des solutions que l'on propose lorsqu'on veut s'obstiner à utiliser les règles économiques maintenant dépassées.

« Nous sommes à Bastia une cité maritime où les conditions d'approches sont très importantes. En 1972 le problème suivant se posait :

Par suite de la mise en service des bateaux à manutention horizontale, de l'arrivée du ciment en vrac qui pouvait être refoulé par pulsion d'air jusque dans les silos de TOGA, par suite de la mise en service du chai à vin qui permettait de charger le vin sur les pinardiers par simple écoulement gravitaire ; pour ces raisons la manutention sur les docks réservée depuis 1947 aux seuls dockers exigeait de moins en moins de main d'œuvre. De telle sorte que les 3/4 de leur temps les dockers étaient inoccupés. Or la caisse de compensation du B.C.M.O. (bureau central de la main d'œuvre) ne garantissait le paiement que du 1/4 du temps inoccupé ; or une loi de 1969 assurait un seuil de ressources. De plus il est interdit de licencier un docker professionnel. Que faire ?

Une longue séance de travail eut lieu à Bastia au service du port de la D.D.E., où assistaient le DIRECTEUR de la D.D.E. de la Corse, les professionnels du B.T.P., les marchands de matériaux, les viticulteurs, la Chambre de Commerce, le syndicat des dockers, et votre serviteur alors Président du syndicat des entrepreneurs, qui suggéra la création des emplois factices suivants : les dockers regarderaient (en fait ils ne regardent même plus) les tuyaux reliant les conteneurs sur les bateaux, et les silos de Toga pendant que le ciment serait pulsé, et ce travail fictif leur serait payé comme si le ciment était transporté par eux en sacs depuis les bateaux jusqu'aux silos.

De même pour le vin.

Une taxe importante fut créée sur ces « manutentions » pour rémunérer ce soit-disant travail, les usagers finalement supportent cette taxe. Notons au passage que NICE avait fait de même.

Nous pourrions ainsi Ã©numÃ©rer des dizaines, des centaines, voire des milliers d'emplois factices pour des travaux fictifs. »

L'initiation de ces solutions conduisit un groupe de Bastiais se connaissant bien Ã©craser « UN GROUPE DE REFLEXION » qui travailla pendant 6 ans Ã© raison de plusieurs rÃ©unions par trimestre sur les problÃ©mes posÃ©s par l'automatisation...

« Notre rÃ©flexion a Ã©tÃ© suscitÃ©e au dÃ©part par le manque de logique qu'il y a actuellement entre : D'une part, le fait que le progrÃ©s technique en mÃ©canisant la production, remplace le travail de l'homme par celui de la machine, et donc aboutit forcÃ©ment Ã© une diminution de travail humain, Ã© une suppression d'emplois.

D'autre part, le fait que, en compensation, on s'ingÃ©nie Ã© susciter des emplois pour remplacer ceux qui ont Ã©tÃ© supprimÃ©s.

On peut se demander si cette contradiction est simplement apparente (par exemple : les emplois crÃ©Ã©s « en compensation » n'aboutissent-ils pas Ã© une plus grande production de biens pour une vie meilleure ?) ou, si la contradiction est rÃ©elle, du fait que les emplois crÃ©Ã©s « en compensation » sont des emplois factices dÃ©bouchant sur un travail fictif, qui n'a d'autre but que de permettre une rÃ©munÃ©ration jugÃ©e indispensable pour permettre de participer Ã© la rÃ©partition des richesses, produites par le travail vÃ©ritable (en particulier celui des machines). »

« L'analyse de la contradiction signalÃ©e, montre qu'elle est effectivement rÃ©elle et double. En effet, d'une part, les emplois crÃ©Ã©s (en particulier dans le tertiaire) sont en grande partie factices, et, d'autre part, ceux des emplois crÃ©Ã©s qui sont productifs ne sont pas orientÃ©s vers une vie meilleure (production de biens peu durables, ou incitation par la mode, gadgets, etc...).

Il en rÃ©sulte que cette contradiction est scandaleuse (au sens fort du terme) et donc inadmissible. Ceci implique qu'il faut s'attaquer Ã© l'un et l'autre de ces termes : la mÃ©canisation, ou la crÃ©ation d'emplois.

Il paraît difficile de discuter la lÃ©gitimitÃ© de la mÃ©canisation ; ce serait remettre en cause tout le progrÃ©s de l'Ã©tre humain depuis son apparition sur la terre. On arriverait Ã© cette conclusion que l'homme ne doit pas se servir de son intelligence pour amÃ©liorer ses conditions de travail ; le simple Ã©noncÃ© de cette conclusion dispense de discuter plus avant de la lÃ©gitimitÃ© de la mÃ©canisation.

Mais alors, on est forcÃ©ment conduit Ã© admettre, pour Ã©viter la contradiction signalÃ©e, que la crÃ©ation d'emplois factices en compensation n'est pas lÃ©gitime. Il ne sert Ã© rien d'appliquer la politique de l'autruche pour essayer de ne pas voir cette « illÃ©gitimitÃ© ». Il faut au contraire aller jusqu'au bout de ce qu'elle implique :

Si la crÃ©ation d'emplois factices est illÃ©gitime, c'est parce qu'elle est absurde.

DÃ©s lors, il est indigne de l'intelligence humaine de s'entÃªter dans cette solution sous prÃ©texte que l'on n'en a pas d'autre sous la main en ce moment. On peut faire confiance Ã© l'homme pour trouver une solution, mais Ã© la condition indispensable pour y arriver, de ne pas se dissimuler l'Ã©noncÃ© du problÃ©me, mÃªme s'il heurte toute notre Ã©ducation personnelle et atavique.

Ce problÃ©me n'est pas un problÃ©me de production qu'il faut rÃ©soudre par un accroissement du travail et des emplois (la machine et la technique ont des possibilitÃ©s quasi illimitÃ©es). C'est un problÃ©me de rÃ©partition de cette production. Sa solution rÃ©side dans le choix d'un critÃ©re de cette rÃ©partition. »

Et Ã© partir de lÃ©, M. COMTE propose une solution qui n'est autre que l'Ã©conomie distributive. Puis il conclut :

Nous le voyons, les annÃ©es Ã© venir nous obligeront Ã© nous surpasser ; il est Ã© craindre « un naufrage des Ã©tats », un trop grand nombre de personnes s'occupant de la chose publique (surtout avec la rÃ©gionalisation) l'Ã©tat deviendrait ingouvernable.

Il faudra peut-Ãªtre un organisme central oÃ¹ la monnaie Ã©lectronique aidant, toutes les transactions ayant Ã©tÃ© informatisÃ©es, on pourra suivre l'Ã©volution des Ã©changes Ã©conomiques.

RÃ©vÃ©ries, certains diront rÃ©vÃ©ries, mais qui sonnent autrement que celles teintÃ©es d'un flou littÃ©raire et sociologique de ceux qui ont essayÃ© jusqu'ici d'imaginer la sociÃ©tÃ© de demain.

Rappelons-nous avec Jules Verne que tout ce qui a Ã©tÃ© fait dans ce monde l'a Ã©tÃ© au nom d'espÃ©rances exagÃ©rÃ©es. Tout ce qu'un homme est capable d'imaginer, d'autres hommes sont capables de le rÃ©aliser.

Le président G. Comte récidive !

Ne désespérons plus la société par la création d'emplois factices pour des travaux fictifs !

(*) Nous avons déjà publié dans la G.R. n° 796 de Mars 1982 un discours « distributiste » de M. Comte, sous le titre « Le Tribunal est prvenu ».